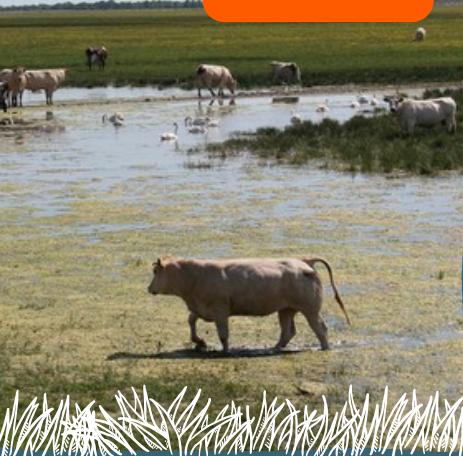


POURQUOI

COMMENT



EARL Le Panoramic (85)



3,5 UTH



179 UGB

Bovin viande

Race : Blondes d'Aquitaine



SAU : 140 ha
SFP : 126 ha

60 ha de prairies temporaires
60 ha de prairies naturelles)

Changement : 1,4 UGB/ha de SFP

Fourrages stockés consommés :
1,9 TMS/UGB/an



Agriculture Biologique

Production secondaire : légumes de plein champ

Types de sols : Sols sableux (majoritaires, dont une partie en coteaux séchants) et argileux, faible teneur en MO



Lexique

¹MAEC : Mesures

AgroEnvironnementales et Climatiques

²**Ecopasteur :** employé par la mairie pour surveiller les troupeaux des marais communaux, il réalise le tour des marais à cheval et fait un rapport hebdomadaire aux éleveur·euses

³**IBR :** Rhinotrachéite Infectieuse Bovine

⁴**BVD :** Diarrhée Virale Bovine

ADAPTER SON SYSTÈME D'ÉLEVAGE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Envoyer ses animaux en estive dans des marais communaux

Jonathan BERSON est installé sur 140 ha dans le haut bocage vendéen et y élève des Blondes d'Aquitaine. Pour limiter le chargement estival, Jonathan envoie une partie de son troupeau dans des pâturages communaux du marais poitevin.

Aléas

- Sécheresses estivales

Conséquences pour la ferme

- Prairies improductives l'été

► Pâturer hors de sa ferme

Certain·es éleveur·euses pâturent des surfaces hors de leur ferme pour sécuriser les ressources fourragères aux périodes où l'herbe manque, le plus souvent l'été. Cette pratique, très commune en zones de montagnes où les troupeaux sont envoyés en altitude, se retrouve également dans d'autres régions. Elle concerne des éleveur·euses d'ovins, de caprins et même de bovins.

► Focus sur le pâturage communal aux marais de Lairoux (marais Poitevin)

Le marais communal de Lairoux représente une surface de 240 ha. Au Moyen Âge, les habitant·es y amenaient leurs animaux chaque jour. Dans les années 90, la commune a cherché des éleveur·euses pour relancer cette pratique et maintenir ces marais. Une quinzaine d'éleveur·euses bovins et équins du Haut Bocage (Deux-Sèvres et Vendée) bénéficient aujourd'hui de ces surfaces. Ils se répartissent la surface pâturable au prorata du nombre d'animaux de chacun·e. Chaque ferme paie une taxe de pacage d'environ 200 €/UGB/an. D'un autre côté, la commune leur reverse l'intégralité de la MAEC¹ « pâturage extensif » perçue. Ces marais étant soumis à cette MAEC et classés en zone Natura 2000, aucune intervention autre que le pâturage n'y est autorisée (pas de fauche ni d'affouragement).

Le pâturage se fait en parcours libre sur l'ensemble de la surface par les 350 bovins et 40 équins concernés. La flore prairiale y est variée, intéressante pour la biodiversité et la santé animale. Elle présente une bonne pousse en mai-juin, période pendant laquelle les animaux sélectionnent les parties les plus appétentes. Tous les refus formeront du stock sur pied pâtré en été. L'abreuvement se fait dans la rivière qui entoure les marais, le Lay. La surveillance des animaux est assurée un jour par semaine par un écopasteur² et une fois par semaine par un·e des éleveur·euses à tour de rôle.



Intérêts

- Maintien des marais et de la biodiversité qu'ils abritent (oiseaux migrateurs, etc.)
- Diminution temporaire du chargement sur la ferme sans agrandissement ni changement de système
- Diversification de la ration : flore complémentaire aux pâtures de la ferme



Limites

- Pratique moins adaptée aux troupeaux laitiers (champs éloignés de la salle de traite)
- Contrats précaires
- Temps long pour récupérer ses animaux (mélangés avec d'autres sur une grande surface)
- Nécessité de vérifier que les lots introduits sont indemnes IBR³ et BVD⁴
- Risque de douve (zone humide)



LA DÉMARCHE

La diversité des sources de fourrages comme outil d'adaptation

“

C'est une belle aventure collective qui rassemble et fédère 15 éleveur·euses avec des valeurs et des systèmes variés autour d'un projet commun

”

Qu'est-ce qui a motivé la mise en œuvre du pâturage estival des marais ?

Mon père le faisait dès les années 90. A l'époque, il n'avait que 22 ha, il a saisi une opportunité pour aller chercher des terres non disponibles localement et ainsi désintensifier le système de façon temporaire. La pratique n'a pas été mise en place pour répondre aux enjeux du changement climatique, mais aujourd'hui ils sont au cœur des réflexions.

En quoi cette adaptation répond-elle aux aléas climatiques ?

Une partie de mes parcelles étant sur des coteaux séchants vulnérables l'été, l'estive me permet de décharger ces zones et de passer plus facilement la saison sans acheter de fourrage. Sans cela, il me faudrait 10 ha supplémentaires ou réduire mon cheptel de 5 vaches. Ce sont des vaches gestantes qui pâturent les marais, les vêlages se font à la ferme donc je les groupe à l'automne. Cela permet d'avoir moins de besoins fourragers l'été et des veaux qui profitent de l'herbe de printemps (cf fiche "vêlages groupés d'automne").

Comment mettez-vous en place l'estivage des animaux ?

J'envoie une quarantaine de génisses de 18 mois et 25 vaches pleines (~60 UGB) pâturer aux marais de Lairoux, à 60 km de la ferme, du printemps à l'automne. Des transporteurs emmènent les lots en une fois, puis j'organise en moyenne trois retours sur la ferme au cours de la saison pour adapter le chargement aux ressources disponibles dans les marais. Des cavaliers sont employés par la mairie pour trier les animaux à cheval aux moments des sorties. J'estime dédier cinq jours de travail chaque année pour le pâturage des marais en comptant : la gestion de l'envoi, les sorties des animaux, les réunions avec les autres pâtureurs communaux, l'entretien des clôtures et la surveillance des animaux.

Que faites vous d'autre pour vous adapter aux aléas climatiques ?

Je maximise le pâturage, principalement de prairies multi-espèces, mais aussi de quelques surfaces en luzerne. J'adapte mes mélanges avec des espèces résistantes à la sécheresse (luzerne, dactyle, fétuque). Nous utilisons des modalités de conservation complémentaires pour valoriser l'herbe : foin, enrubannage, ensilage. Je diversifie les sources de fourrages, ce qui me permet de m'adapter aux à-coups climatiques. Selon la météo, je récolte mes méteils et mon maïs en grain ou en ensilage (lors d'un printemps humide propice à la pousse de l'herbe, je récolte du maïs en grains à l'automne).

Hors années sèches, je suis autonome en fourrages et mélanges céréaliers. Enfin, un linéaire de 24 km de haies qui entourent mes parcelles permet de limiter l'évaporation de l'eau lors des sécheresses, de stocker du carbone et apporte un abri aux animaux.



Surveillance des troupeaux par un écopasteur² dans les marais de Lairoux

EN SAVOIR +

UNE PRATIQUE TRANSPOSABLE SUR D'AUTRES TYPES DE SURFACE

Les marais aussi souffrent du changement climatique en étant plus inondés l'hiver et secs l'été. Cela se traduit par une entrée des animaux plus tardive et des sorties de plus en plus tôt. De plus, la place y est limitée et on n'en trouve pas partout. Dans une certaine mesure, il peut être possible d'envisager la même pratique en pâturant des chemins communaux, des bois, ou même des parcelles sur des fermes sans élevage !